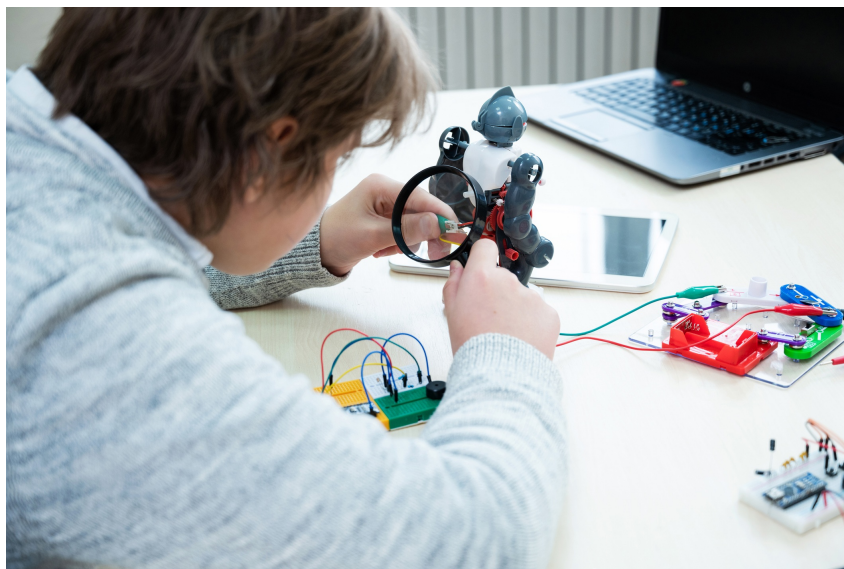




COMMUNIQUÉ DE PRESSE

26 janvier 2023



Suppression de la technologie en 6e : une décision unilatérale incompréhensible...

Le ministre de l'Education nationale a très récemment annoncé de nombreux changements pour la classe de 6e, pour la rentrée 2023. Une heure d'approfondissement en maths et en français sera inscrite dans l'emploi du temps des élèves au détriment de la technologie qui ne sera étudiée qu'à partir de la cinquième.

Ces dernières annonces plongent une nouvelle fois, la FCPE, l'ensemble des parents d'élèves et les enseignants dans la plus grande stupéfaction.

Organiser le soutien en français et maths en rayant de la carte une matière tout aussi importante en 6e, et ce, sans concertation préalable avec l'ensemble de la communauté éducative, ne peut être accepté. Nous avons naïvement cru que ce temps était révolu... De plus, cette décision envoie un signal négatif qui laisse entendre que la technologie serait une matière « accessoire ».

Nous avons la conviction que c'est tout l'inverse, la technologie permet aux élèves de comprendre le monde qui les entoure en s'appuyant sur leur curiosité. Étudier la réalisation ou la fabrication d'objets techniques, découvrir l'informatique... permet d'aider chaque jeune à construire son projet professionnel au travers d'un aspect plus concret des enseignements... Elle permet d'acquérir des compétences qui seront utiles tout au long de la vie particulièrement avec l'évolution de la société et du tout-numérique. La technologie mobilise aussi des compétences transversales en lien étroit avec le français et les mathématiques comme par exemple lire une consigne, expliquer une méthodologie, calculer des données techniques, faire des conversions...

Au-delà de ces annonces surprises et perlées de ces dernières semaines qui visent à réformer sans le dire le collège. Nous constatons une nouvelle fois qu'elles bousculent, mettent en colère et plongent l'essentiel de la communauté éducative déjà très éprouvée, dans la plus grande des incompréhensions. Aussi, nous demandons l'ouverture immédiate d'une réflexion de fond et concrète sur le collège, ses moyens, le bien-être des élèves...

Le collège unique est pour nous non négociable, il doit être le creuset de la mixité sociale et de la rencontre de l'autre, il doit être doté de moyens indispensables pour être en capacité de permettre la réussite de tous les

élèves (personnels enseignants, personnels de vie scolaire, personnels médicaux-sociaux...). Il est un outil essentiel de la construction de citoyens actifs et engagés dans la société.

Il est temps de se mettre autour de la table pour trouver des solutions à la hauteur des besoins des élèves d'aujourd'hui et de demain. Nous demandons le gel immédiat de toutes les dotations en baisse qui se traduisent par des hausses d'effectifs dans les classes et des conditions de scolarité qui vont à l'encontre du bien-être des élèves.

Alors que des études alarmistes se multiplient sur l'échec scolaire, et l'effet positif d'une diminution du nombre d'élèves par classe, cela ne devrait pas se traduire par une baisse de moyens mais par une hausse des aides et du taux d'encadrement dans les classes.

Il est urgent de considérer que l'Etat peut faire mieux et plus pour la jeunesse !

À propos de la FCPE

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 105 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

fcpe.asso.fr

Contact presse FCPE

Laurence Guillermou :
06 82 81 40 82 /
fcpecom@fcpe.asso.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2022 FCPE

[Voir la version en ligne](#)